

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

S<sup>2</sup>LO

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

## MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 03/03/2025

Séance du Vendredi 7 Mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

LE : 13/03.2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi sept mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 3 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 1

**PRESENTS** : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Yann GRUMBACH, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET

**ABSENTS EXCUSES** : Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZUR Isabelle PANCHOUT, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Serge BEGUIN,

**Délibération : Demande de subvention – requalification aire de jeux en lieu intergénérationnel - Fonds de concours (FDC SNA)**

Considérant que le projet **requalification aire de jeux en lieu intergénérationnel** pour un montant de 39 617€ HT soit 47 539.70€TTC présenté répond aux conditions pour bénéficier du **Fonds de concours (FDC SNA)**

Considérant la nécessité de solliciter la subvention précitée afin de mener à bien ce projet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à solliciter la SNA pour l'octroi du **Fonds de concours (FDC SNA)**
- D'autoriser Madame le Maire, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente opération.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 7 mars 2025

Signature du secrétaire de séance, Serge BEGUIN,

Le Maire, Héléna MARTINEZ.

